



LE CONSEIL REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS

La Région Nord Pas-de-Calais, forte de ses 113 conseillers régionaux, 5 800 agents, et un budget de 2 milliards d'euros, est propriétaire des ports de Boulogne sur Mer et de Calais depuis 2007.

Elle s'appuie sur les 220 agents de la direction de la Mer, des Ports et du Littoral pour gérer, entretenir et aménager les infrastructures portuaires, et en délègue l'exploitation.

> Boulogne-sur-Mer : n°1 de la pêche et de la transformation des produits de la mer

- 130 entreprises représentant plus de 5 000 emplois directs (mareyage, salaison, conserverie, négoce et transport) et 300 000 tonnes de produits de la mer, font de Boulogne-sur-Mer une plate-forme logistique leader en Europe.
- 36 000 tonnes de poissons pêchés à bord de 183 navires de toutes tailles.
- L'activité halieutique est le poumon économique du Boulonnais. De 2007 à 2012, la Région a contribué à son développement à hauteur de 16,6 millions d'euros. Le pôle de compétitivité national Aquimer y favorise l'innovation, la recherche et la valorisation des produits de la mer.

> Calais : 1er port français de voyageurs, à 30 km de l'Angleterre

- 62% du trafic transmanche des ferries en 2011, soit 10 062 000 passagers (1er en France et un des tout premiers ports de voyageurs au monde).
- 2e rang européen pour le fret roulier, avec 1 569 000 camions embarqués en 2011, après Douvres (2 069 000) et devant Rotterdam (1 115 000).

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais a lancé en 2011 la procédure d'attribution d'une délégation de service public sur les ports de Boulogne-sur-Mer et Calais. Cette délégation inclut la réalisation du projet Calais Port 2015, qui permettra de conforter le port de Calais comme leader national du transmanche.

Poste et personne à contacter : Directeur mer, ports et littoral - François Xicluna

Email : francois.xicluna@nordpasdecals.fr

Site Internet : www.nordpasdecals.fr

Téléphone : 03 28 82 71 01

Adresse : 151, avenue du Président Hoover - F 59555 Lille Cedex